

FAIRE ANALYSER L'EAU DE MON PUIT

POURQUOI FAIRE ANALYSER L'EAU DE MON PUIT ?



L'eau de puits est couramment utilisée pour divers usages au jardin, préparation alimentaire, alimentation d'électroménagers et parfois même pour la consommation. **Mais attention, la plus grande vigilance s'impose, une eau claire n'est pas sans danger !** Les eaux souterraines ont la réputation d'être de meilleure qualité que les eaux superficielles, grâce aux capacités de filtration des sols. C'est un fait, mais la prudence reste de mise ! Infiltration d'eau de surface, défaut d'entretien ou protection insuffisante peuvent augmenter les risques bactériologiques et chimiques de vos eaux.

QUAND FAIRE ANALYSER L'EAU DE MON PUIT ?

L'analyse est préconisée tous les six mois par les autorités sanitaires, qui préconisent de privilégier deux périodes : l'automne et le printemps. Le développement des bactéries est en effet plus important à l'heure du dégel ou des pluies abondantes. L'infiltration des eaux de ruissellement peut également charrier des produits chimiques (ex : nitrates). Un changement soudain de l'apparence de l'eau ou de son odeur doit aussi alerter le propriétaire et l'encourager à procéder à une vérification. De même, après une longue période sans utilisation, ou suite à la réalisation de travaux à proximité de votre installation, ou face à toute autre opération de nature à perturber le ruissèlement sous-terrain de l'eau, il est recommandé de procéder à une nouvelle analyse.

COMMENT ANALYSER VOTRE EAU DE PUIT ?

Venez au laboratoire pour prendre le flaconnage (un flacon bactériologie de 500mL un flacon chimie de 500mL) et voir sur notre site la notice informative avec nos conseils pour le prélèvement : « Comment prélever un échantillon en Hydrologie »

QUAND RÉSERVAIS-JE MON RÉSULTAT D'ANALYSES ?

Vous recevrez vos résultats sous 10 à 15 jours ouvrés par courrier postal à l'adresse indiquée sur le fiche informative à joindre avec l'échantillon.

COMMENT COMPRENDRE MON RÉSULTAT D'ANALYSES ?

En tant que laboratoire d'analyses, nous ne sommes pas légalement autorisés à donner une autorisation pour boire l'eau de votre puit. Seul l'Agence Régionale de la Santé (ARS) à cette attribution. (Il s'agit de l'agence qui fait surveiller régulièrement l'eau de votre robinet).

Nous sommes en revanche capables de dire si votre eau est « conforme » par rapport à des critères (des molécules/bactéries/polluants...). Le laboratoire effectuera l'analyse de l'eau conformément à des paramètres de ces textes réglementaires *Arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution* : soit une analyse de type D1.

Aussi, l'analyse que nous vous proposons vous permettra d'avoir des indications sur la qualité de cette eau.

Les paramètres recherchés	indications
Micro-organismes revivifiables à 22°C et 36°C :	Leur présence est normale mais un nombre élevé est indésirable
Bactéries coliformes et Bactéries anaérobies sulfito-réductrices	Témoins d'une contamination par des eaux de ruissellement et donc d'une mauvaise protection d'un puits. L'accès à la nappe phréatique est pollué.
Escherichia coli et Entérocoques intestinaux :	Ces germes sont d'origine strictement fécale et témoignent d'une pollution par des eaux d'égouts, lisiers, animaux... Ils peuvent être accompagnés de germes pathogènes provoquant des troubles gastriques ou parfois des maladies plus graves. En cas de présence, il est conseillé de désinfecter le puits. Une présence d'entérocoques seuls, sans E.coli, évoque une contamination ancienne, non active.
pH :	Exprime l'acidité ou l'alcalinité d'une eau. Un pH très faible (acide) induit des risques de corrosion des éléments métalliques.
Conductivité :	Évaluation de la minéralisation globale de l'eau ; la conductivité augmente avec la minéralisation
Turbidité :	Evaluation du trouble de l'eau ; souvent liée à la présence de fer ou à une mauvaise filtration par le sol (mauvaise protection en cas de pollutions diverses).
Azote ammoniacal (NH4) :	Une teneur élevée peut provenir des engrais ou des eaux d'égouts, lisiers, purins...
Nitrites	Substances toxiques qui dérivent de l'ammoniaque et des nitrates ; risque en particulier pour les femmes enceintes et les nourrissons.
Nitrates	Proviennent des engrais ou de l'évolution des déjections animales ou humaines. Entre 50 et 100 mg/l, le risque existe surtout pour les femmes enceintes et les nourrissons (méthémoglobinémie).
Dureté (TH) :	Traduit la teneur en calcium et magnésium ; au-dessus de 25 -30°f (degrés français), on peut rencontrer des problèmes d'entartrage importants et en-dessous de 10-12°f, des problèmes de corrosion.
TA-TAC :	Le TAC correspond aux « carbonates » qui, avec la dureté, forment le calcaire (entartrage).
Carbone organique total (COT)	Correspond généralement à des produits de dégradation d'origine animale ou végétale.
Aluminium	Sa présence dans l'eau du robinet peut être liée à l'utilisation de sels d'aluminium lors d'une étape du traitement des eaux.
fer	Une teneur trop importante provoque couleur et goût ainsi que des problèmes d'encrassement (linge, vaisselles, tuyauteries...) ou de corrosion.
Aspect (quali) odeur, couleur, saveur	Un changement est anormal
Chlorures	Ils sont déconseillés pour certains régimes alimentaires. Ils proviennent généralement du sol et créent des goûts et risques de corrosion des éléments métalliques